

Gennevilliers, première plate-forme d'Ile-de-France

La plate-forme de Gennevilliers est l'un des sites portuaires majeures en Ile-de-France et de l'axe Seine.

Gennevilliers avec 400 ha de superficie, 250 entreprises installées, 6 000 à 8 000 emplois directs et indirects est la première plate-forme portuaire d'Ile-de-France et joue un rôle important pour le territoire. « *Son positionnement géographique est exceptionnel par rapport à la région parisienne, à moins de 10 km de l'hyper-centre de Paris. Pour l'ensemble des flux, c'est une situation qui permet une logistique performante, rapide et juste à temps, des solutions de transport vertes et décarbonées* », souligne Jean Plateau, directeur du port de Gennevilliers.

La plate-forme compte cinq modes : fluvial, fluvio-maritime, ferroviaire, route, oléoduc. « *Elle est multi-filières et multi-activités* », continue le directeur. Le terminal à conteneurs accueille environ 400 000 EVP par an tous les modes confondus. Elle accueille des entreprises des filières du BTP (ciment, granulat, béton, enrobé, bois), de l'économie circulaire (valorisation, recyclage), de l'énergie (deux dépôts pétroliers), de l'agro-alimentaire (les Grands Moulins de Paris qui produisent de la farine). Autour de ces activités, il existe un ensemble de services : formation, hôtellerie, restau-

ration, douanes, poste, station-service (GNV et carburants classiques), contrôle technique, etc.

« *C'est une plate-forme très intégrée dans l'axe Seine : 60 % du trafic fluvial est lié au Havre et à Rouen, 25 % à Paris. Pour le transport de conteneurs, plus de 10 lignes régulières fluviales desservent chaque semaine Gennevilliers depuis Le Havre et Rouen* », indique Jean Plateau.

Réutilisation du foncier existant

Après une année 2019 « *assez exceptionnelle* » avec 4 millions de tonnes pour le trafic fluvial, en progression de plus de 9 % et 700 000 tonnes pour le ferroviaire, 2020 a été marquée par la crise du Covid-19. « *Malgré l'arrêt brutal et assez général pendant le confinement pour certaines filières, le trafic a plutôt résisté. Par exemple, le ferroviaire montre une dynamique de croissance en nombre de trains* ». Ce mode est porté par le transport combiné de conteneurs avec des trafics liés au GPE (flux aller de voussoirs depuis la Bretagne, retour avec des boîtes vides). Il y a eu aussi le lancement de la ligne Marfret (voir p.22).

Le terminal à conteneurs a frôlé la saturation en 2019 et en 2020, la première extension livrée arrive à point nommer, d'autres vont suivre. Des travaux sont en train de se terminer pour améliorer les accès routiers au terminal, en évitant les files d'attente par une dématérialisation des procédures administratives.

La filière BTP bénéficie des travaux liés au GPE et aux JO de 2024, ce qui conduit des clients du port à conforter leur installation comme Calcia avec de nouveaux investissements, Lafarge avec un nouveau dépôt approvisionné par le fleuve et le ferroviaire depuis Le Havre, Cemex avec un nouveau quai. Il en va de même pour l'économie circulaire avec Suez et Yprema.

Un appel à projets a été lancé sur un foncier de 6 000 m² (6 ha) pour un ou des entrepôts logistiques. Le site est bord à voie d'eau. « *Nous réutilisons du foncier existant. Le port se reconstruit sur lui-même. Dans le cadre du schéma de développement durable du port en place depuis 2012, nous avons constaté que 25 % de la surface du port avait changé d'activité lors d'un bilan à mi-parcours en octobre 2020. Cela montre le dynamisme et la capacité d'investissement de nos clients* », explique Jean Plateau.

Pour lui, « *Gennevilliers évolue dans l'écosystème de l'axe Seine. La fusion des trois ports est une opportunité de développement pour la plate-forme et pour les entreprises qui ont recours à tous les services de l'axe. Avec la fusion, elles vont avoir accès à un établissement intégré répondant aux besoins de la logistique de demain de plus en plus complexe, du premier au dernier kilomètre, en juste à temps. Les transitions énergétique et numérique prennent tout leur sens à l'échelle de l'axe Seine* ».



© HAROPA

Clotilde Martin ■

Vue du port de Limay.

Représenter les entreprises industrielles

Présentation de la Communauté portuaire Seine aval, ses enjeux et priorités avec son président Erwan Le Meur.

En juillet 2020, les membres de la Communauté portuaire de Gennevilliers (CPG) ont approuvé l'ouverture de cette association aux entreprises des ports de Nanterre et de Limay. La CPG est devenue la Communauté portuaire Seine aval (avec un surtitre précisant Gennevilliers, Nanterre, Limay) en s'ouvrant vers l'ouest francilien « afin d'enclencher un maillage du département des Hauts-de-Seine et d'être présent dans les espaces stratégiques à proximité de la Normandie », précise le document suite au vote. Celui-ci a aussi été positif pour l'extension des missions de l'association aux deux nouveaux

ports : trouver des solutions communes pour ses membres, prêter son concours aux autorités compétentes, développer l'image et l'attractivité de ces ports.

« Nous avons commencé par Nanterre et Limay où les entreprises ont fait part de leur souhait d'être représentées. Dans un deuxième temps, nous allons nous rapprocher de celles du port de Bonneuil-sur-Marne », explique Erwan Le Meur, président de la communauté portuaire Seine aval. Sur ces ports, les activités sont orientées vers la logistique, les matériaux de construction, l'économie circulaire. Elles sont très différentes de celles situées dans Paris où le tourisme et l'événementiel dominent même s'il y a des installations portuaires de grands groupes du BTP. « Nous voulons représenter les entreprises industrielles sur le fleuve en Ile-de-France », indique Erwan Le Meur. Depuis le 1^{er} février 2021, une déléguée générale a rejoint la Communauté portuaire Seine aval, Janig Guillanton.

L'axe Seine, c'est aussi l'axe francilien

La mise en place de la Communauté portuaire Seine aval « s'inscrit dans la temporalité de la fusion des trois ports de l'axe Seine. L'objectif est que les entreprises soient informées, que leurs demandes et besoins soient relayés », poursuit le président. L'objectif de cette ouverture est d'accroître la visibilité de la communauté portuaire dans le processus de la fusion de l'axe Seine, en augmentant

le nombre de ports représentés, de secteurs présents et de membres adhérents. Erwan Le Meur ajoute : « Nous sommes inquiets par ce projet qui nous apparaît très « normand », avec un siège de l'établissement unique au Havre, un président rouennais. A l'heure actuelle, il n'y a rien en région parisienne. Les maires du Havre, de Rouen et de Paris se rencontrent mais la ville est-elle la bonne échelle ? Pour nous, cela relève plutôt de la région. La plus grande plate-forme de l'Ile-de-France, c'est Gennevilliers pas Paris. Pour la gouvernance du futur établissement, nous demandons des compétences représentatives de l'aménagement du territoire. L'axe Seine, c'est aussi l'axe francilien ».

L'un des sujets d'inquiétude de certains des adhérents de la communauté portuaire porte sur l'extension de la CCNU dans les ports intérieurs.

Parmi les sujets porteurs pour les ports, il y a la logistique urbaine fluviale, précise Erwan Le Meur. Le contexte de mise en place des zones à faibles émissions (ZFE) et de la crise sanitaire puis économique va favoriser cette logistique de proximité. « Il faut faire en sorte qu'elle prenne son essor ». La plate-forme de Gennevilliers peut jouer un rôle important, comme le montre ce qu'expérimente Ikea.

Erwan Le Meur conclut : « C'est cela l'avenir, des logistiques plus respectueuses de l'environnement, plus innovantes. Le fluvial a tout à gagner avec la logistique urbaine ».

Clotilde Martin ■



Erwan Le Meur, président de la Communauté portuaire Seine aval.